

Image not found or type unknown



PRIME NON VERSEE SUITE A

Par **eric j**, le **05/02/2013** à **16:29**

Bonjour,

mon épouse a accouché de mon deuxième enfant en novembre 2009.

Celle ci travaille au Centre Hospitalier Universitaire de Nancy. Suite à la naissance de mon deuxième enfant, l'hôpital aurait dû verser une "prime" mensuelle de 70 euros. Cependant, mon épouse aurait dû envoyer un acte de naissance à l'hôpital mais que celui n'a jamais reçu (soi disant).

A ce jour et au bout de 3ans, mon épouse remarque ce problème. Elle appelle la DRH de l'hôpital et celle ci lui explique qu'il n'y a pas d'effet rétroactif et que le versement des "primes" commenceraient à partir de Mars.

Que puis je faire en recours?

Cordialement